Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 5

Artikel: Théâtre de la comédie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212831

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A té ! a mé ! — Dans un de nos cafés, deux compagnons viennent de partager le « demi » de l'amitié. Au moment de payer, une discussion s'engage :

— C'est moi qui t'ai invité ; c'est moi qui régale.

— Tu as payé la dernière fois ; à présent c'est mon tour.

— Je te dis que c'est moi.

— Et moi je te dis que je ne veux pas que tu paies. C'est moi.

De guerre las, un des deux amis finit par céder.

— Puisque c'est comme ça, je ne discute plus. Paie !

— Oui, paie !... j'ai pas le sou.

— Ni moi non plus.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

[1] LES CHALETS DE LA ROSELINAZ

5

Ne se sentant aucune disposition à vivre de la vie monotone qui avait suffi à son père, Charles obtint de celui-ci l'autorisation d'entrer en apprentissage dans une maison de commerce. « Tout ce qu'il me faut savoir là haut, je l'ai déjà appris enfant, lui écrivait-il ; ici, au contraire, j'ignore beaucoup des choses qui peuvent m'être utiles plus tard. »

Le patron, dans le bureau duquel Charles entra, était en même temps agent d'affaires, marchand de bois et de fromage. Charles y resta jusqu'à la mort de son père. Ce dernier avait, à certains égards, profité de la présence de son fils chez le négociant, pour écouler plus facilement et à plus haut prix les excellents fromages de la Roselinaz.

Chez M. Bourgeois, Charles avait appris, entre beaucoup d'autres choses, la vraie manière de tenir, d'administrer une maison, et nous allons voir ce qu'il fallait entendre par là.

Devenu maître et seigneur de la Roselinaz, il se mit aussitôt à l'œuvre. Les valets — il y en avait deux — durent l'accompagner à l'étable où il inscrivit dans un registre, le nom, l'âge, la nuance du pelage et autres désignations de chaque tête de bétail ; non-seulement cela, mais chaque objet, ustensile, outil, depuis la chaise du pâtre qui trait, jusqu'à la fourche en fer qu'on se sert pour le fumier, tout fut inscrit, numéroté, et estimé à sa valeur.

De là, il fallut aller au fenil, à la fromagerie, où les provisions de fourrage et de fromage furent mesurées ou comptées, estimées, puis inscrites dans un registre *ad hoc*. Les valets, émerveillés, et ne comprenant rien à ce manège, ne peuvent s'empêcher de demander à Charles s'il avait l'intention de tout vendre. Leur étonnement s'accrut lorsque Charles répondit assez sèchement : « Eh ! pourquoi pas ; d'ailleurs, que je vende ou non, je veux de l'ordre. »

« De l'ordre, il y en a eu avant toi ! » pensèrent en eux-même les valets ; « notre vieux maître s'y entendait mieux que pas un. » Incertains sur le fait de savoir si Charles les accusait eux-mêmes de désordre, d'irrégularité, ils n'eurent bientôt plus de doute, quand il demanda à chacun ce qu'il avait reçu jusqu'à ce jour comme gages. Le maître-valet répondit, d'un ton passablement bourru, qu'il avait toujours été payé jour par jour ; que lorsqu'il avait dû faire quelques petites dépenses pour le maître, il les avait consciencieusement notées, et elle lui été remboursées sans autres.

« Dorénavant, dit Charles avec calme et sans prendre garde à la mauvaise humeur du valet, je veux que ces dépenses soient inscrites au fur et à mesure. — Très bien, » lui fut-il répondu, et le maître-valet sortit ; à la cuisine, il donna essor à son mécontentement en annonçant qu'il ne resterait pas un mois de plus chez un maître qui n'avait aucune confiance en ses gens.

L'autre valet, questionné pareillement par Charles, s'irrita et résolut aussi de le quitter à la première occasion.

Une seule personne au chalet semblait satisfaite de ce qui venait de se passer ; Louise s'était dit : « Ça leur vient bien, à ces valets ; quant à ma cuisine, le maître n'est pas un homme à y fourrer le nez. » Dès le lendemain, Charles prit peine de la détromper ; il visita la cuisine et la cave, la dépense et les armoires, comptant, mesurant, pesant tout, et inscrivant le total dans un livre de compte.

On ne pouvait pas, d'une manière absolue, condamner la façon d'agir de Charles ; à la place du régime patriarcal suivi par son père dans le gouvernement de sa maison, il croyait devoir substituer l'ordre, l'exactitude, la ponctualité, l'esprit d'économie d'une maison de commerce. Mais le résultat immédiat ne fut pas celui qu'il avait espéré. Froissés dans leur amour-propre et dans leurs habitudes, valets et servantes ne se considèrent plus comme faisant partie de la maison, ils lui devinrent toujours plus étrangers et n'accomplirent leur tâche de chaque jour qu'avec négligence, sans soin des intérêts du maître.

Autour de lui, Charles ne rencontra plus, dès ce moment que silence et froideur, où son père avait trouvé les témoignages d'une sincère affection. Il ne tarda pas à se sentir bien isolé. L'isolement fit naître l'idée du mariage, et Charles sentit une rougeur subite colorer ses joues et son front, lorsque, un beau jour, il se surprit à passer en revue les quelques jeunes filles qu'il connaissait et parmi lesquelles il eût pu chercher une femme.

A Bex, malgré sa jeunesse, sa qualité de joli garçon, l'avait exposé à plus d'une tentative de conquête ; plus d'une jeune personne aussi avait fait impression sur son cœur, mais le moment venu de fixer son choix, aucune ne trouva grâce devant lui. Ou plutôt, telle ou telle lui semblait bien posséder divers mérites, beauté, fortune, même des qualités de caractère et d'esprit, mais constamment devant les images de ces jeunes filles venait s'en glisser une autre qu'aucun effort ne parvenait à éloigner. C'était *elle*, toujours *elle*.

Tout à coup, Charles fit la réflexion que depuis la mort de son père il n'avait revu ni Jean-Toine, ni Marie bien qu'il n'eût pas neigé depuis lors et que le sentier fût demeuré en bon état.

Les diverses circonstances de ces jours de deuil se représentèrent comme d'elles-mêmes à son souvenir : il se rappela le dernier sourire de son père en les voyant Marie et lui, agenouillés devant son lit ; peut-être, en les rapprochant ainsi l'un de l'autre, le mourant avait-il voulu faire entendre que son dernier et plus grand bonheur ici-bas, eût été leur union.

Le soir venu, Charles prit le chemin de la maisonnette de Jean-Toine. Quelque peu ému, il n'osa pas entrer tout d'abord et, s'avançant sans bruit, il fut assez indiscret pour regarder par une petite fenêtre ce qui se passait à l'intérieur.

Le vieux chasseur, dans son coin habituel, appuyé contre le poêle ; Marie, à quelques pas, assise devant son rouet, tenait bien un bout de fil entre les doigts, mais la roue restait immobile. Tel était le silence, que le faible tic-tac de la petite pendule retentissait comme celui d'une grosse horloge.

Saisi d'une profonde surprise, Charles resta un long moment cloué sur place. Jamais sa cousine ne lui était apparue si belle ! Ce n'était plus cette petite luronne d'autrefois qui, partageait tous ses jeux, se livrait avec lui à des exercices que ne pratique guère le sexe faible ; ce n'était plus cette fillette de quinze ans qui, tantôt le fuyait toute craintive, tantôt le poursuivait de ces innocentes agaceries ; c'était... mais non, n'ajoutons rien, laissons le fils de Pierre s'absorber tout entier dans une contemplation qui semble lui prouver une vive impression de bonheur.

Déjà, par de doux rêves, le jeune homme se laissait entraîner bien loin des réalités de la vie présente, quand il fut brusquement ramené par un long soupir. « Il me semble toujours, dit Jean-Toine, qu'en perdant Pierre, j'ai perdu une bonne part de moi-même. Que je me réjouis de pouvoir retourner à la montagne ! Quand à ce Charles, il n'est plus rien pour nous. — Il me semble aussi, dit Marie, en se passant la main sur les yeux ; je ne pourrais plus lui adresser la parole sans éprouver du malaise, mais peut-être cela changera-t-il ! — *(A suivre.)*

[1] Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agrestes de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'Avis de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

Prédiction. — Consultant le dictionnaire, nous y trouvons cette citation de Proud'hon :

« La France donnera un jour au monde le signal du désarmement ; c'est un honneur qui paraît lui être réservé. »

UN BON MÉTIER

Jadis, dans une de nos communes, racontait le « Commerçant », le taupier avait la chance de se faire un traitement dépassant de beaucoup celui de son prédécesseur, sans pour cela prendre davantage de taupes, au contraire. Chacun se récriait ; personne n'y comprenait rien. Le pot aux roses fut découvert. Le soir, en rentrant de sa soi-disant tournée, le taupier rapportait 60 à 80 taupes ; le lendemain, il en rapportait autant et même davantage. Après de longues recherches on découvrit que l'ingénieux taupier déterrait pendant la nuit les taupes apportées la veille à celui qui était chargé du contrôle ; il ajoutait les quelques animaux pris dans la journée et le compte y était. A son lever, il avait gagné sa journée ! En calculant à 18 centimes le prix d'une taupe et en basant la moyenne de sa récolte à 60 taupes par jour, cela fait un traitement de 1800 francs facilement gagné. Rien ne prouve encore qu'il n'achetait pas celles de ses collègues des villages voisins, qui leur était payées 12 ou 13 centimes, et les revendait dans sa commune 18 centimes.

* * *

Dans une autre commune, on constata certain jour que le taupier se faisait un traitement de juge cantonal — ou à peu près. Le taupier dont nous parlons plus haut était encore un apprenti. On crut devoir faire un contrôle des taupes prises. Il ne révéla rien. Ce n'est que plus tard qu'on découvrit que le taupier, né malin et commerçant adroit, faisait en grand l'élevage des taupes. Il avait réservé un terrain assez vaste où ces intéressants animaux pouvaient se livrer aux joies de la paternité en toute tranquillité.

La lettra 'nonyme.

On vilho municipa de *** avâi reçu pè la pousta onna lettra îo on lo traittâve dè totès sortès, hormi què brav'hommo, et dè bio savâî, cè qu'avâi fé cllia lettra ne l'âi avâi pas met s'non.

Coudhivè prâo ruminâ quoui étâi lo chenapan qu'avâi ouzâ lâi einvouyi dâi z'insurtès dinse. Ma mottâ ! ne devenâvè nion et ne poivè pas s'émagîna quin guieusâ avâi zu lo toupet de l'âi écrirè cein. Adon quand sè prâo crosâ la cervella, l'idée l'âi vint dè montra s'ti lettra aô syndico.

— Vouaiti-vâi, syndico, quinna lettra y'è reçu sti matin. On me traittè dè bracaillon, dè vilho bourtiâ, dè chenapan, dè tabornio et mimameint dè chandrou, que ne su portant rein dè tot cein, n'est-te pas ? Sébahy quoui dâo dianstro m'a cein écrit ?

— Ma fâi, que vollîâi-vo que vo diesse, lâi repond lo syndico, vo faut petêtre vouaiti permi voutrès vezins. Cè que vo z'a cein écrit est po su cauquon que vo cognâi adrâi bin ! T.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 3 au samedi 10 février :

Samedi 3, à 8 ½ heures ; dimanche 4, à 2 ½ heures (matinée) et à 8 heures soir ; mardi 6, à 8 ½ heures soir, *La prise de Berg-op-Zoom*, comédie en 4 actes de Sacha Guitry, un succès de gaîté.

Jeudi 8, à 8 ½ heures du soir, première de *Colinette*, de Leustu et Martin.

Samedi 10, à 8 ½ heures du soir, tournée Baret avec M. Baret : *Madame et son filleul*, comédie nouvelle.

Théâtre de la Comédie (*Kursaal*). — Prochains spectacles :

Samedi 3, dimanche 4 (matinée et soirée), lundi 5, et mardi 6 février, le grand succès comique du Théâtre des Nouveautés, avec le concours de M. Mondos du Théâtre du Palais-Royal.

La Main Passe, vaudeville en quatre actes de Georges Peydeau. Une soirée à ne pas manquer.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.